



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

Du 27 Août 2013

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

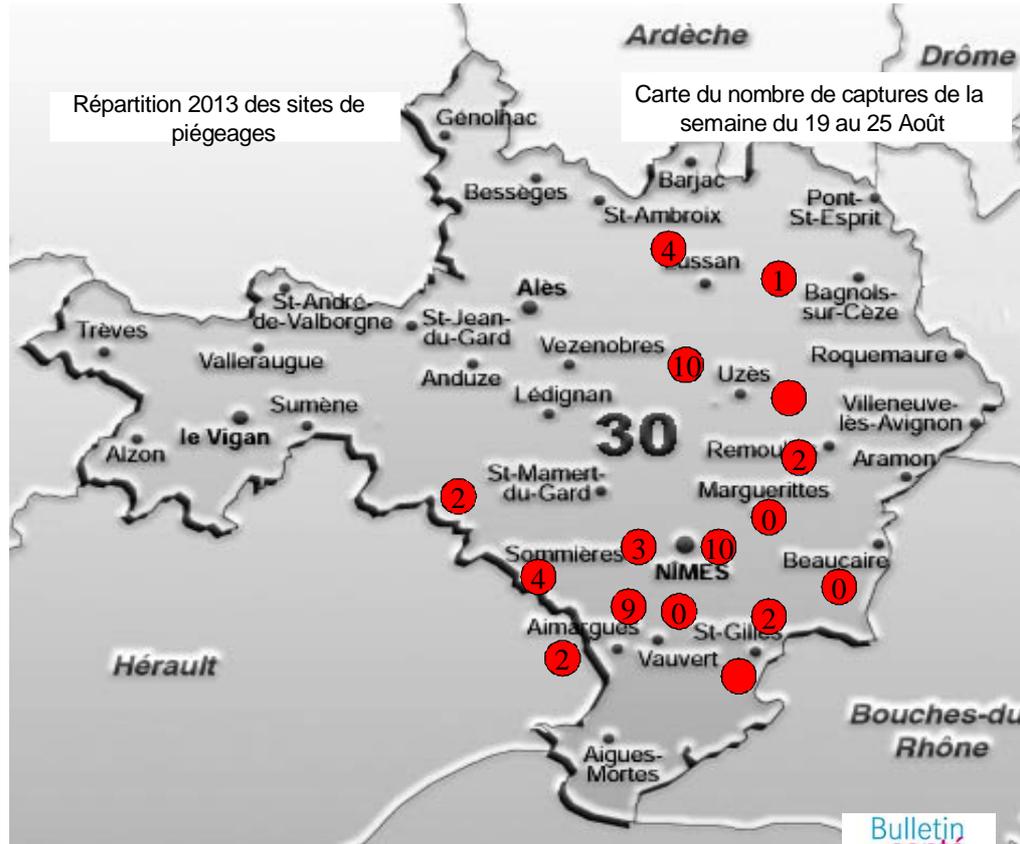
Le nombre de captures est en baisse, ou se maintient suivant les secteurs.

De fait, nous ne sommes pas en situation d'alerte.

Cependant pour toute intervention ou conduite à tenir,

merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :

<http://www.afidol.info/infolive2013>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

